

COMMUNIQUE DE PRESSE
KEMENADENN KELAOUÏÑ

Mercredi 11 mai 2022

CONTACT PRESSE
DAREMPRED KELAOUÏÑ

CABINET / COMMUNICATION
KABINED/ KEHENTIÑ

HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
TI-KÊR HA TOLPAD-KERIOÛ
CS 26004
29107 QUIMPER/KEMPER
CEDEX

TÉL./PGZ. 02.98.98.88.99

presse@quimper.bzh



Ville de Quimper



@VilledQuimper



@quimper.bzh



Ville de Quimper

Aménagement du boulevard de France Nouvelle réunion publique le 20 mai



Afin de présenter le projet d'aménagement du boulevard de France (tranche 2), la ville de Quimper organise une nouvelle réunion publique le vendredi 20 mai.

Empruntés quotidiennement par de nombreux habitants, le boulevard de France avait déjà fait l'objet de travaux dans le cadre de l'ANRU 1* en 2006-2007 entre le giratoire du Québec et celui de Kermoysan (tranche 1). En 2019, un quai bus/car avait également été aménagé, tout en conservant la continuité cyclable.

Dans le prolongement de ces aménagements, la Ville poursuit les opérations de requalification du boulevard, entre le giratoire de Kermoysan et l'entrée menant à la clinique Saint-Michel & Sainte-Anne, afin de faciliter les différentes mobilités (voiture, vélo, marche, bus).

Pistes cyclables, giratoires et aménagements paysagers, des travaux se dérouleront de septembre 2022 à avril 2023. De premières opérations de renouvellement des réseaux d'eaux auront lieu à partir de la mi-mai jusqu'en juillet 2022.

Les objectifs de cette phase de travaux sont d'accompagner le projet de rénovation urbaine, d'améliorer l'accès du quartier à l'ensemble des usagers et d'assurer leur sécurité (et notamment des modes de déplacements doux).

C'est dans ce cadre qu'une deuxième réunion publique de présentation de l'aménagement est organisée le vendredi 20 mai à 18h30 au collège Max-Jacob.

Une première réunion avait eu lieu le 25 mars dernier.

* Lancé en 2004, avec la naissance de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) s'est achevé en 2020. Il a permis la réhabilitation de 600 quartiers en France et en Outre-mer.